STATBEL
La Belgique en chiffres

Statistiques structurelles sur les entreprises 2018

- Christelle Bruwier -

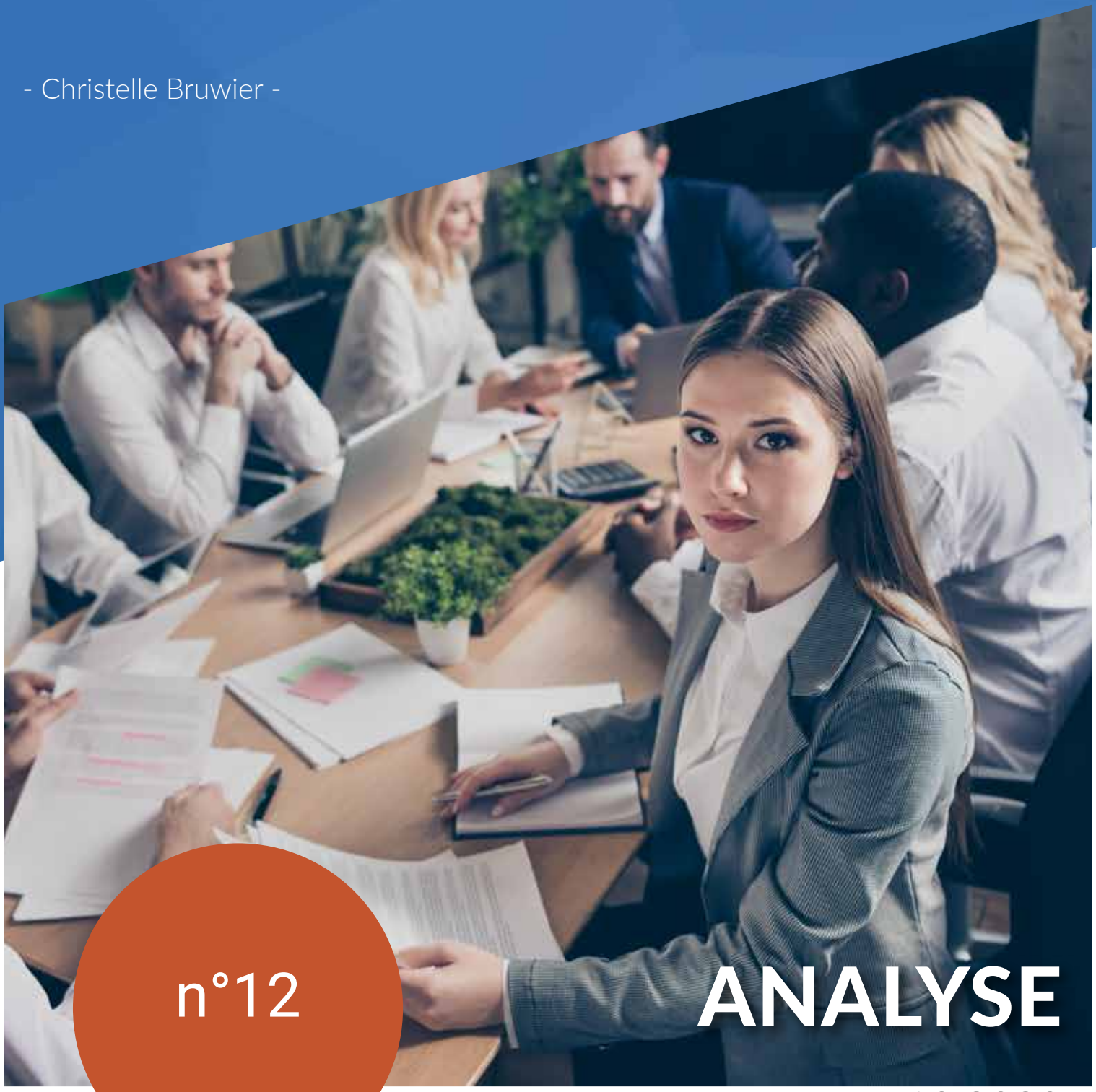

n°12

ANALYSE

10.2020

economie

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be

Statistiques structurelles sur les entreprises 2018

Christelle Bruwier[1]

[1] Statbel (DG Statistique - Statistics Belgium), e-mail: Christelle.Bruwier@economie.fgov.be

SOMMAIRE

Statistiques structurelles sur les entreprises 2018 1

Sommaire 2

Préambule 3

1. Statistiques structurelles sur les entreprises 4

1.1. Un aperçu de la structure de l'économie belge en 2018 et des possibilités offertes par cette source de données 4

1.2. Analyse selon le secteur 5

1.3. Analyse selon la classe de taille 8

1.4. Analyse selon les groupes sectoriels 10

Annexe 1: données chiffrées utilisées dans les graphiques ci-dessus: 12

Annexe 2: Définition des groupes sectoriels 15

En savoir davantage? 18

PREAMBULE

Jusque l'année de référence 2017, Statbel considérait l'entreprise comme étant égale à l'unité légale.

Toutefois, dans une économie mondialisée, cette approche ne permettait pas toujours de faire en sorte que les statistiques sur les entreprises reflètent la réalité, les entreprises étant de plus en plus souvent structurées en groupes de sociétés. Considérer qu'une entreprise = une unité légale posait problème lorsque l'on voulait décrire une réalité économique ou observer un acteur économique autonome dans ses décisions et agissant sur le marché.

Afin de remédier à ce problème, rencontré par beaucoup de pays européens, une définition plus précise de l'entreprise a été proposée par le réseau du système statistique européen (ESSnet):

> Une unité statistique entreprise est une unité organisationnelle orientée vers le marché qui bénéficie d'un degré suffisant d'autonomie dans la prise de décision. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités sur un ou plusieurs sites. Des données statistiques significatives peuvent être rassemblées au niveau de cette unité.
>
> L'entreprise peut correspondre à une unité légale unique (non contrôlée par une autre unité légale), à un groupe d'entreprises en tant qu'ensemble d'unités légales sous contrôle commun, ou à une partie autonome d'un groupe d'entreprises.

Statbel a pris la décision d'implémenter cette nouvelle définition à partir de l'année de référence 2018, ce qui entraîne une rupture de série statistique. Nous publions ici pour la première fois les résultats de l'enquête structurelle sur base de cette nouvelle définition.

1. STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

1.1. Un aperçu de la structure de l'économie belge en 2018 et des possibilités offertes par cette source de données

Les statistiques annuelles sur la structure des entreprises décrivent la structure, la stratégie et les performances des entreprises selon leur activité économique. Elles brossent un tableau de l'économie marchande non financière et, en particulier, de l'industrie, de la construction, du commerce et de nombreuses activités de services. Elles ne couvrent pas l'agriculture, le secteur financier, l'administration publique et les services non marchands (en grande partie) comme l'enseignement et les soins de santé. Les statistiques structurelles contiennent de nombreux indicateurs sur les entreprises (recettes, achats, investissements, dépenses de personnel, emploi…), jusqu'à un niveau très détaillé. Ces multiples informations servent de base pour définir la politique économique belge et européenne. Ces statistiques sont aussi une source utile pour les chercheurs et permettent également aux entreprises de mieux se situer au sein de leur branche d'activité. Ces statistiques offrent de nombreuses possibilités d'application. Vous trouverez ci-dessous quelques variables disponibles ainsi que des possibilités d'analyses.

- consultation des informations comptables (financières) : chiffre d'affaires, achats de biens et de services, investissements, etc.
- consultation des indicateurs d'emploi : dépenses de personnel, nombre de salariés, équivalents temps plein, etc.
- comparaison de la performance, de la productivité et de la rentabilité : dépenses moyennes de personnel, taux brut d'exploitation, productivité du travail apparente et ajustée par les dépenses de personnel, etc.
- utilisation pour examiner s'il existe bel et bien un transfert du secteur industriel vers le secteur des services et, si oui, quels sont les secteurs économiques concernés.
- analyse détaillée des petites, moyennes et grandes entreprises
- utilisation pour examiner quels sont les pays spécialisés dans la production d'une activité spécifique, telle que le travail des pierres précieuses ou la fabrication d'ordinateurs

Ces informations sont disponibles au niveau des secteurs économiques (selon la classification NACE Rév. 2) et/ou d'une classe de taille spécifique.

Les statistiques structurelles sur les entreprises se basent sur des informations récoltées auprès d'un échantillon d'entreprises. Les informations financières sont obtenues, pour une partie de l'échantillon (essentiellement les grandes entreprises), au moyen de l'enquête sur la structure des entreprises et, pour une autre partie (principalement les petites entreprises), grâce à des méthodes d'imputation qui utilisent des données d'enquête (historiques), d'une part, et des données administratives (tirées des comptes annuels et des fichiers TVA) d'autre part. Les variables sur le salaire et l'emploi sont calculées pour l'ensemble de l'échantillon sur la base de fichiers administratifs (issus des fichiers de l'ONSS et/ou du bilan social). Les informations obtenues auprès de l'échantillon d'entreprises sont ensuite extrapolées à l'ensemble de la population des entreprises belges. La qualité des chiffres dépend en grande partie des réponses des entreprises ainsi que de la qualité des codes NACE.

Les statistiques structurelles sur les entreprises visent principalement à dresser le portrait de la structure de l'économie à un moment donné. Ci-après, plusieurs tableaux et graphiques présentent la structure de l'économie belge et quelques possibilités offertes par les statistiques structurelles sur les entreprises. Les chiffres utilisés portent sur l'année 2018. Les informations financières des entreprises sont disponibles quelques mois après la fin de l'exercice financier. Ces données sont alors collectées, vérifiées et converties en indicateurs. Les statistiques structurelles sur les entreprises sont publiées environ 21 mois après la fin de l'année de référence. Les données chiffrées utilisées dans cette publication sont également reprises dans les tableaux en annexe. Des indicateurs supplémentaires ainsi que des chiffres plus détaillés sont disponibles dans les tableaux dynamiques sur le site Internet dont vous trouverez les liens dans la liste de références en annexe.

1.2. Analyse selon le secteur

En 2018, l'économie marchande non financière comptait 633.982 entreprises et 2.961.184 personnes occupées en Belgique. Les diagrammes circulaires ci-dessous montrent la part des grands secteurs économiques en nombre d'entreprises et en nombre de personnes occupées.

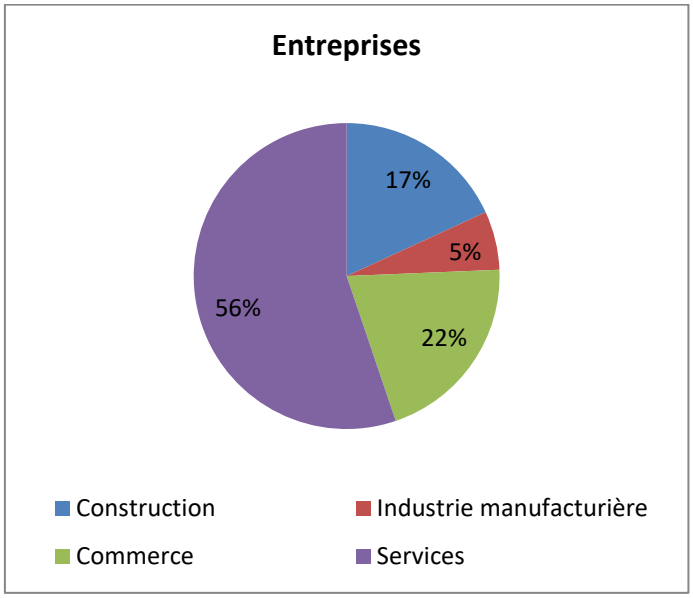

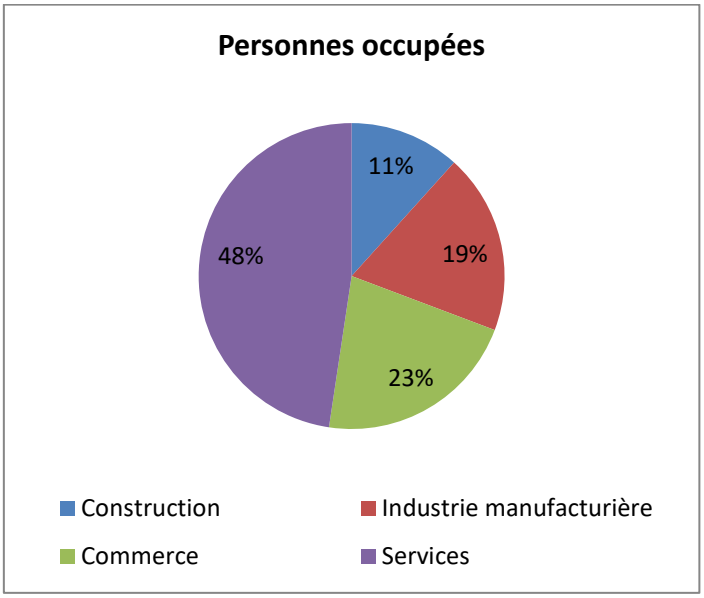

56 % des entreprises et 48 % des personnes occupées sont actives dans le secteur des services. Le commerce est le deuxième plus grand secteur tant en nombre d'entreprises (22 %) que d'emplois (23 %). L'industrie est, quant à elle, le plus petit secteur en nombre d'entreprises (5 %), mais pas en nombre de personnes occupées (19 %).

Ainsi, le secteur industriel emploie en moyenne plus de personnes par entreprise que les autres secteurs, soit 16,4 personnes occupées. Ce chiffre s'élève à 4,7 pour le commerce, à 4,0 pour les services et à 3,0 pour les entreprises de construction. Ces faibles moyennes s'expliquent notamment par le nombre élevé d'indépendants sans personnel.

Le graphique ci-dessous présente la part ventilée par secteur des variables « achats », « chiffre d'affaires », « valeur ajoutée », « dépenses de personnel » et « excédent brut d'exploitation ». Il s'agit des totaux pour la Belgique en 2018, exprimés en milliards d'euros. Les « achats » représentent la valeur de tous les biens et services achetés en vue d'être revendus ou utilisés dans le processus de production.

Le « chiffre d'affaires » est la valeur totale des ventes sur le marché de biens et de services à des tiers. Il comprend la vente de biens produits par l'entreprise, la vente de biens acquis en vue d'être revendus ou la rémunération perçue pour la prestation de services dans le cadre de l'exécution d'une mission définie contractuellement. La « valeur ajoutée » est la différence entre les ventes et les coûts des produits, des services et des biens divers. Elle correspond approximativement à la différence entre le chiffre d'affaires et les achats. L'« excédent brut d'exploitation » s'obtient en déduisant les dépenses de personnel de la valeur ajoutée.

Il s'agit donc de l'excédent qui découle des activités de l'entreprise après paiement de la main-d'œuvre. Il s'agit du solde dont l'unité dispose pour rémunérer les fournisseurs de fonds propres et de crédits, payer les impôts et, finalement, financer les investissements totalement ou en partie.

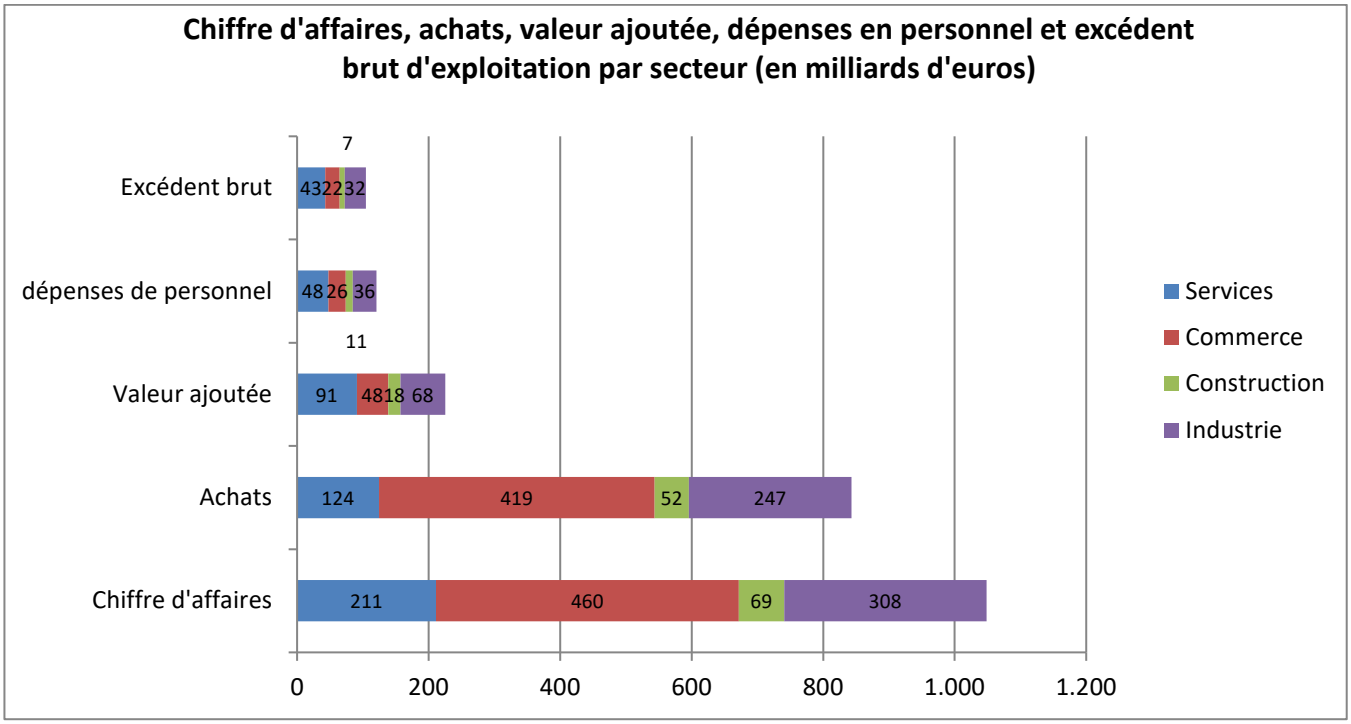

Il ressort du graphique ci-dessus que le commerce affiche les valeurs totales les plus élevées pour le chiffre d'affaires et les achats (respectivement 460 et 419 milliards d'euros), tandis que le secteur des services arrive en tête pour la valeur ajoutée, les dépenses de personnel et l'excédent brut d'exploitation (respectivement 91 milliards d'euros, 48 milliards d'euros et 43 milliards d'euros). Le secteur de la construction détient la part la plus faible pour l'ensemble de ces indicateurs.

Les valeurs totales de ces variables sont souvent mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi. Deux indicateurs de l'emploi sont utilisés : les personnes occupées et les salariés. Le nombre de « personnes occupées » comprend, d'une part, les personnes travaillant pour le compte d'un employeur, disposant d'un contrat de travail et percevant en contrepartie une forme de salaire (= « salariés ») et, d'autre part, les personnes occupées non rémunérées (p.ex. les aidants familiaux non rémunérés, les associés aidants ne percevant pas de rémunération sous forme de salaire, les bénévoles, etc.).

Le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée sont mis en corrélation avec le nombre de personnes occupées, tandis que les dépenses de personnel sont liées au nombre de salariés. Les graphiques ci-dessous illustrent ces variables pour les quatre secteurs.

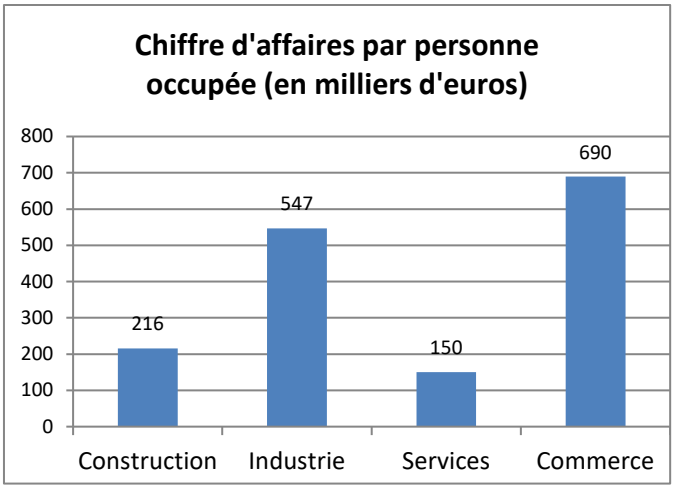

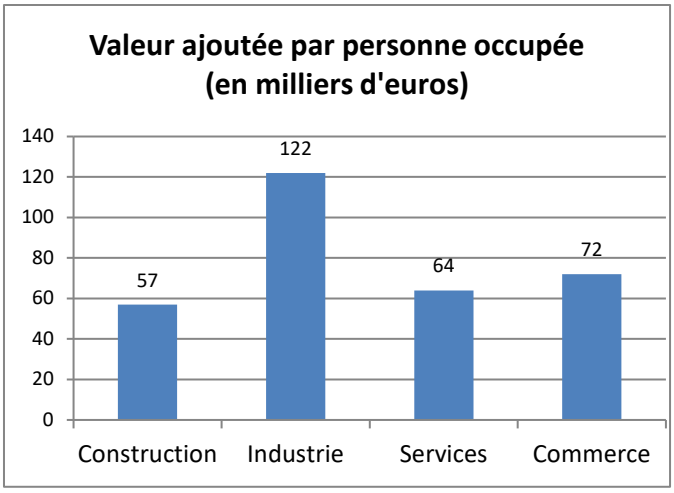

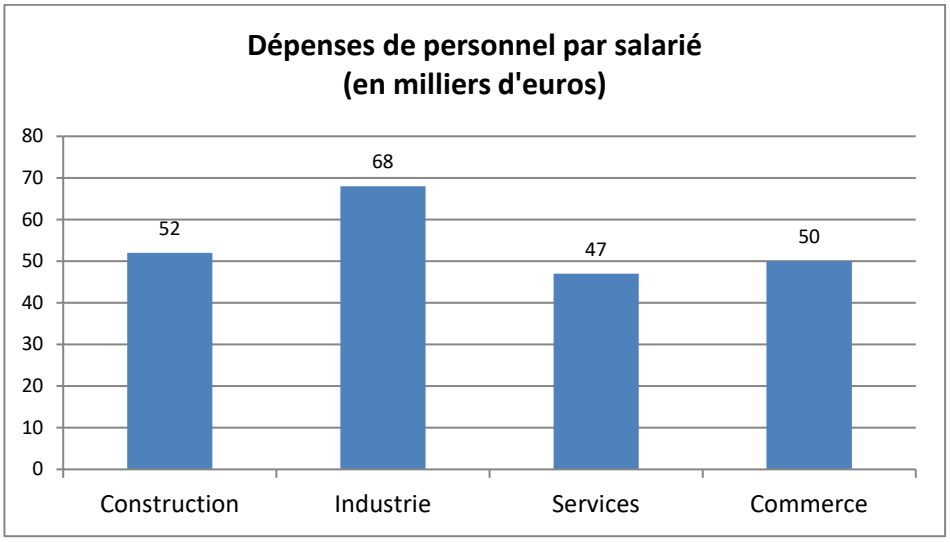

Le commerce et l'industrie présentent le chiffre d'affaires par personne occupée le plus élevé (respectivement 690.000 euros et 547.000 euros), tandis que la construction et les services détiennent le chiffre le plus bas (respectivement 216.000 et 150.000 euros). La valeur ajoutée par personne occupée (aussi appelée « productivité apparente du travail ») est la plus forte dans l'industrie (122.000 euros) et la plus faible dans le secteur de la construction (57.000 euros).

Le commerce et les services présentent des valeurs pratiquement proches (respectivement 64.000 euros et 72.000 euros). L'industrie affiche les dépenses de personnel par salarié les plus élevées (68.000 euros), la construction et les services les plus faibles (respectivement 50.000 et 47.000 euros). Les dépenses de personnel par salarié sont bien liées à la valeur ajoutée par personne occupée.

Les indicateurs ci-dessus se basent sur le nombre de personnes employées. De ce fait, ils sont en partie influencés par l'emploi à temps partiel. L'influence de l'emploi à temps partiel disparaît en grande partie si l'on divise la productivité apparente du travail (= la valeur ajoutée par personne occupée) par les dépenses moyennes de personnel (= les dépenses de personnel par salarié). On obtient ainsi la productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel, exprimée en pourcentage. Cet indicateur est représenté dans le graphique ci-dessous pour les quatre secteurs.

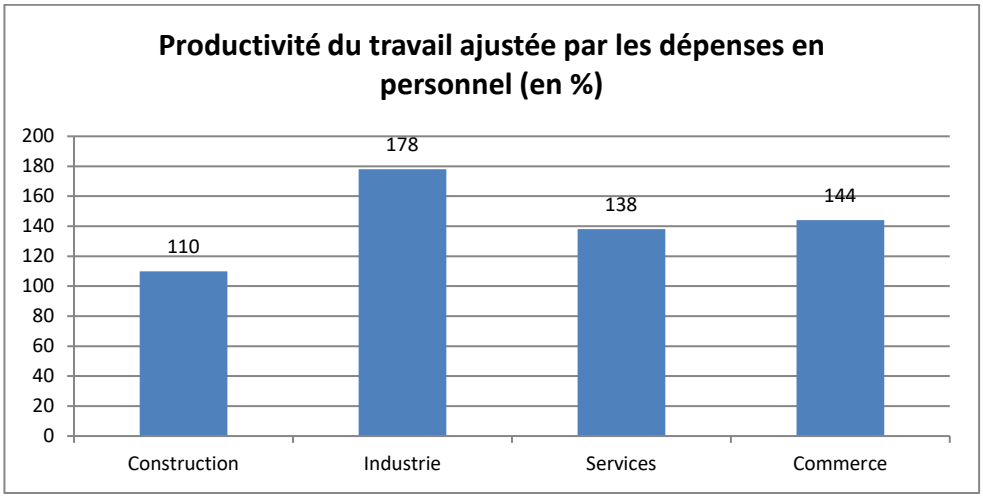

Une activité économique n'est viable que si cet indicateur est supérieur à 100 %. Il dépasse 100 % dans les quatre secteurs. L'industrie présente le score le plus élevé (178 %) et la construction le plus faible (110 %). Cela signifie que la productivité moyenne du travail dans l'industrie dépasse de 78 % les dépenses moyennes de personnel. Dans la construction, l'écart n'est que de 10 %.

1.3. Analyse selon la classe de taille

Une ventilation des statistiques structurelles sur les entreprises selon la classe de taille est également disponible. Pour les statistiques structurelles sur les entreprises, ces classes sont définies selon le nombre de personnes occupées. Les PME (petites et moyennes entreprises) sont des entreprises comptant moins de 250 personnes occupées. Les classes de taille utilisées dans cette publication sont les suivantes :

- **petites et moyennes entreprises (PME) :** 1-249 personnes occupées. Elles sont subdivisées en :
  - micro-entreprises : moins de 10 personnes occupées
  - petites entreprises : 10-49 personnes occupées
  - moyennes entreprises : 50-249 personnes occupées
- **grandes entreprises :** 250 personnes occupées ou plus.

En 2018, l'économie marchande non financière a généré 225 milliards de valeur ajoutée en Belgique. Cette valeur est toutefois répartie de manière inégale entre les classes de taille. Le graphique ci-dessous présente la part des entreprises, de la valeur ajoutée et de l'emploi par classe de taille.

Entreprises, Valeur ajoutée et personnes occupées selon la classe de taille (en %)

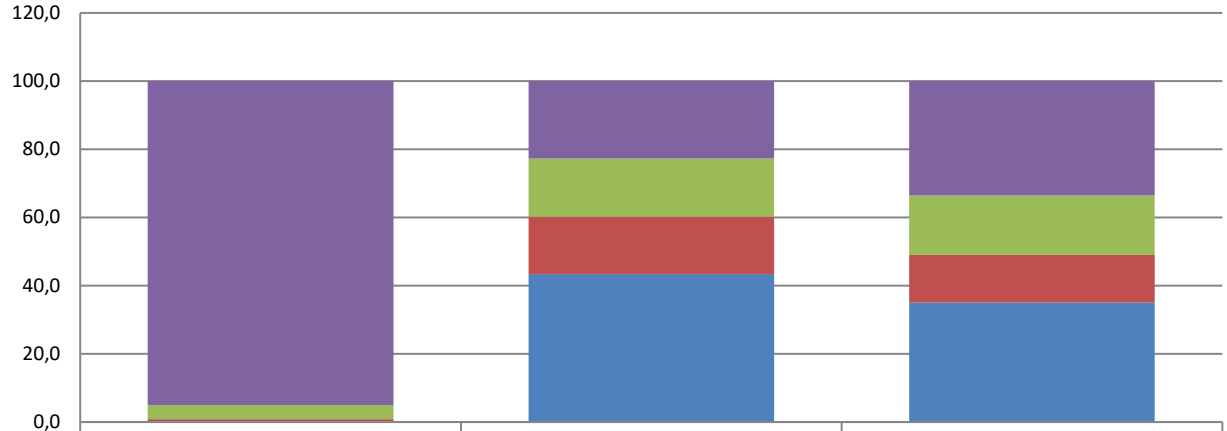

	Entreprises	Valeur ajoutée	Personnes occupées
0 - 9	95,0	22,7	33,5
10 - 49	4,2	17,0	17,4
50 - 249	0,7	16,9	14,0
250 et +	0,2	43,4	35,0

La grande majorité des entreprises actives dans l'économie marchande non financière (environ 95 %) sont des micro-entreprises. Seulement 0,2 % des entreprises comptent 250 personnes occupées ou plus. Logiquement, la part des micro-entreprises dans le nombre de personnes occupées est nettement plus faible (34 %) et celle des grandes entreprises nettement plus élevée (35 %) que leur part respective dans la population des entreprises. Les PME (entreprises comptant moins de 250 personnes occupées) apportent une contribution importante à l'emploi : environ deux personnes occupées sur trois (65 %) travaillent dans une PME.

La part des grandes et moyennes entreprises dans la valeur ajoutée est supérieure à leur part dans l'emploi. La situation inverse prévaut pour les petites et les micro-entreprises. Cette tendance apparaît dans le graphique ci-dessous.

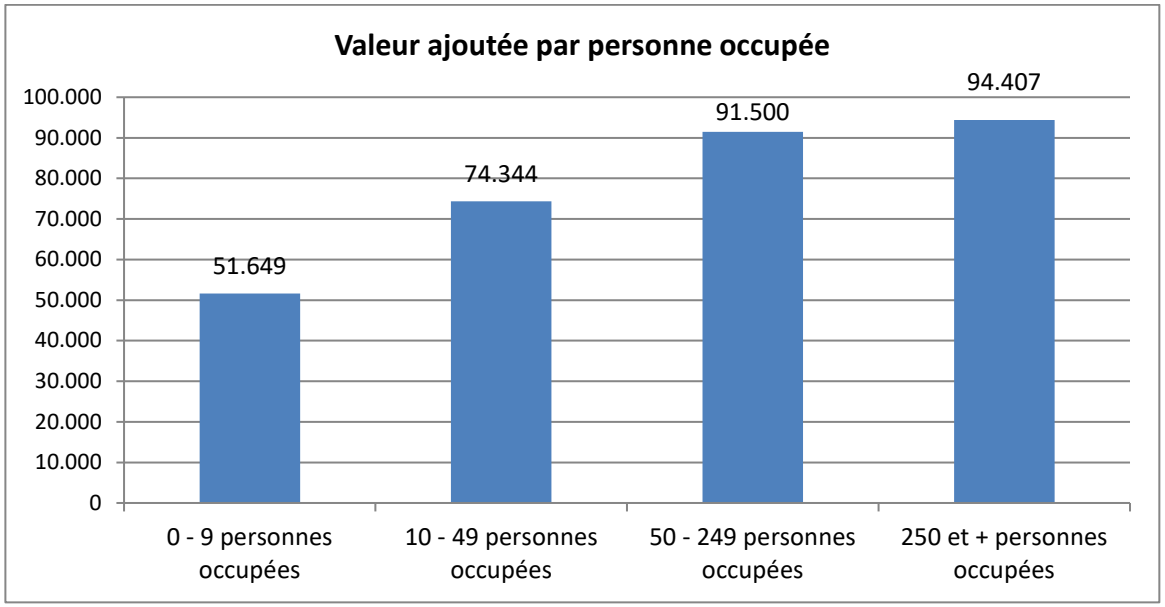

La valeur ajoutée par personne occupée s'élève à 94.407 euros dans les grandes entreprises (250 personnes occupées ou plus), soit nettement plus que le montant observé dans les micro-entreprises (entre 0-9 personnes occupées), à savoir 51.649 euros. Les grandes entreprises génèrent donc plus de valeur ajoutée par personne que les petites. Des effets d'échelle jouent ici un rôle, tout comme la répartition des grandes entreprises entre les secteurs économiques : la part des grandes entreprises est la plus élevée dans le secteur industriel, qui présente la plus forte valeur ajoutée par salarié.

1.4. Analyse selon les groupes sectoriels

Les analyses ci-dessus se basaient sur une ventilation par secteur (industrie, construction, commerce et services) ou par classe de taille (micro-entreprises, petites entreprises, moyennes entreprises et grandes entreprises). Cette ventilation rudimentaire néglige la diversité au sein de ces secteurs. C'est pourquoi cette partie dresse une analyse portant sur certains groupes sectoriels. L'annexe 2 fournit un aperçu de la classification sectorielle utilisée. Celle-ci comprend 24 groupes sectoriels. Ces groupes reposent sur une combinaison d'activités selon la nomenclature NACE Rév. 2 à deux chiffres. Le tableau en annexe 1 présente le nombre d'entreprises et de personnes occupées par groupe sectoriel.

Dans la première partie de cette analyse, la valeur ajoutée et les dépenses de personnel ont été mises en corrélation avec les indicateurs relatifs à l'emploi, et ce, au niveau des quatre grands secteurs, à savoir l'industrie manufacturière, la construction, le commerce et les services. Ces aspects sont une nouvelle fois analysés ci-dessous, mais ils sont examinés, cette fois-ci, au niveau des groupes sectoriels, permettant ainsi de procéder à une ventilation plus précise au sein de l'industrie et des services.

La valeur ajoutée par personne occupée (= productivité apparente du travail) s'élève en moyenne à 84.000 euros par personne occupée, allant de 28.000 euros (pour l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins) à 224.000 euros pour la chimie, le caoutchouc et matières plastiques.

Au sein du secteur des services, il existe une grande diversité. En effet, le secteur « informatique, médias et télécommunications » présente la plus haute valeur ajoutée par personne occupée, tandis que « l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins » affiche la plus faible. Il en va de même dans l'industrie manufacturière où le groupe sectoriel « produits chimiques, matières plastiques et caoutchouc » détient une valeur élevée, tandis que le groupe «Industrie du bois et fabrication de meubles» possède une valeur moindre.

Le tableau ci-dessous montre les dépenses de personnel par salarié.

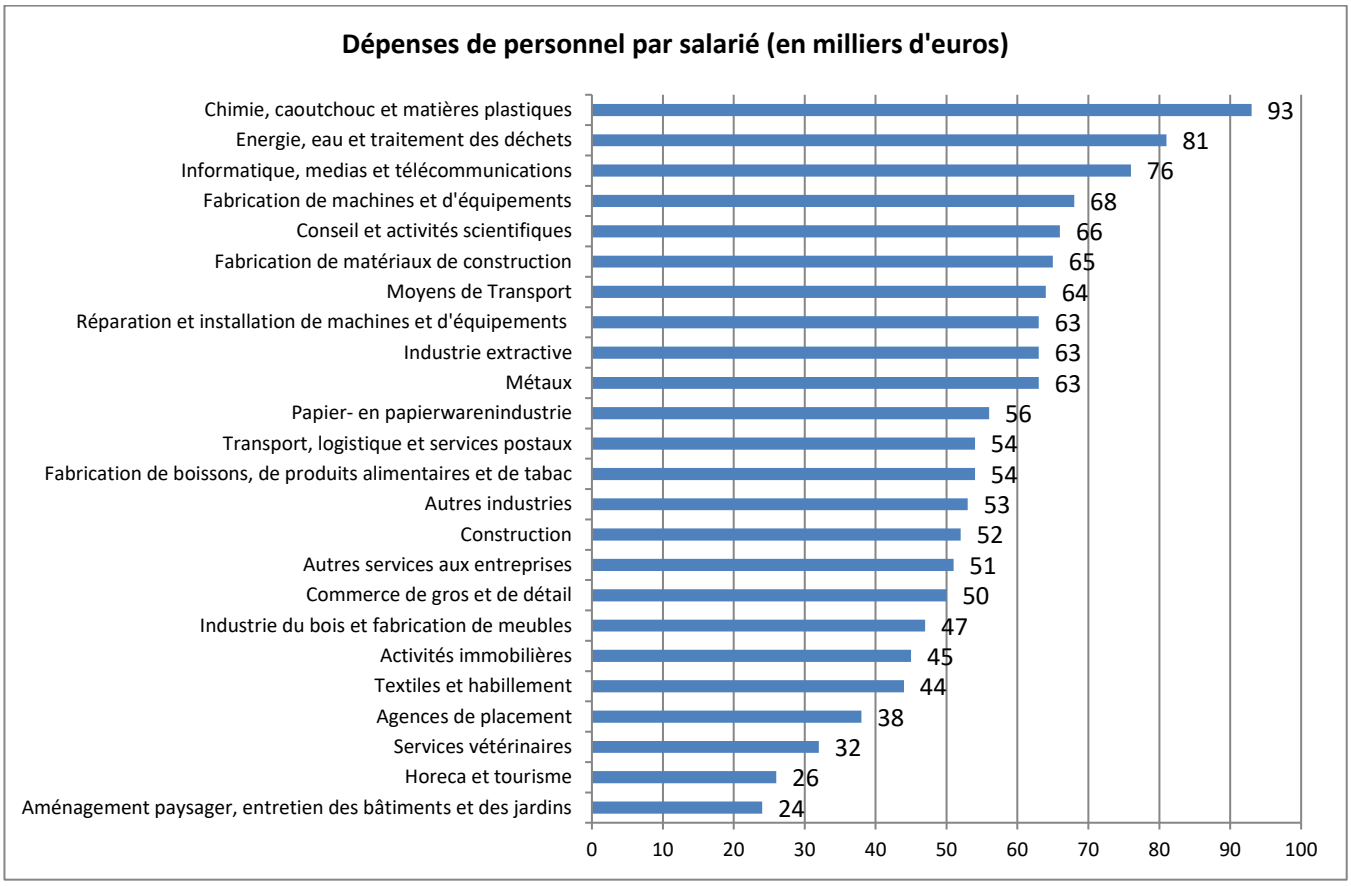

Les dépenses moyennes de personnel sont les moins élevées dans le secteur d l'aménagement paysager, l'entretien des bâtiments et des jardins (24.000 euros) et les plus importantes dans le secteur des produits chimiques, des matières plastiques et du caoutchouc (93.000 euros), soit une moyenne de 55.000 euros par salarié.

Il convient de souligner que les secteurs détenant une haute valeur ajoutée par personne occupée, présentent aussi généralement des dépenses de personnel élevées et inversement.

Il ressort de l'analyse ci-dessus qu'il est possible d'examiner les statistiques structurelles sur les entreprises sous de nombreux angles différents, tant au niveau des principaux secteurs que des classes de taille ou encore des groupes sectoriels. Les tableaux dynamiques sur notre site Internet (voir lien en annexes) contiennent des chiffres plus détaillés et des variables supplémentaires.

ANNEXE 1: DONNEES CHIFFREES UTILISEES DANS LES GRAPHIQUES CI-DESSUS:

Analyse selon les 4 grands secteurs

- Totaux et pourcentages pour quelques indicateurs, par secteur. Les indicateurs monétaires (achats, chiffre d'affaires, valeur ajoutée, dépenses de personnel et excédent brut d'exploitation) sont exprimés en millions d'euros.

	Nombre d'entreprises	%	Personnes occupées	%	Achats	%
Services	353.436	55,7%	1.412.473	47,7%	124.350	14,7%
Commerce	141.124	22,3%	667.384	22,5%	419.449	49,7%
Construction	105.253	16,6%	319.561	10,8%	52.064	6,2%
Industrie	34.169	5,4%	561.766	19,0%	247.348	29,3%
Total	633.982	100,0%	2.961.184	100,0%	843.211	100,0%
	Chiffre d'affaires	%	Valeur ajoutée	%	Dépenses de personnel	%
Services	211.372	20,2%	90.828	40,3%	47.865	39,6%
Commerce	460.445	43,9%	48.024	21,3%	26.124	21,6%
Construction	69.101	6,6%	18.298	8,1%	10.825	9,0%
Industrie	307.506	29,3%	68.398	30,3%	36.041	29,8%
Total	1.048.423	100,0%	225.548	100,0%	120.855	100,0%
	Excédent brut d'exploitation	%				
Services	42.963	41,0%				
Commerce	21.900	20,9%				
Construction	7.474	7,1%				
Industrie	32.357	30,9%				
Total	104.693	100,0%				

- Ratios pour les 4 secteurs. Les ratios monétaires (chiffre d'affaires par personne occupée, valeur ajoutée par personne occupée, dépenses de personnel par salarié) sont exprimés en milliers d'euros. La productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel est exprimée en pourcentage.

	Chiffre d'affaires par personne occupée	Valeur ajoutée par personne occupée	Dépenses de personnel par salarié	Productivité du travail ajustée par les dépenses de personnel
Construction	216	57	52	110%
Industrie	547	122	68	178%
Services	150	64	47	138%
Commerce	690	72	50	144%
Economie marchande non financière totale	354	76	53	144%

Analyses selon la classe de taille

- Nombre d'entreprises, valeur ajoutée et personnes occupées par classe de taille (valeur ajoutée exprimée en millions d'euros).

Classe de taille	Entreprises	%	Valeur ajoutée	%	Personnes occupées	%
0-9	602.283	95,0%	51.295.694	22,7%	993.157,00	33,5%
10-49	26.591	4,2%	38.293.108	17,0%	515.079,00	17,4%
50-249	4.122	0,7%	38.062.577	16,9%	415.983,00	14,0%
250+	986	0,2%	97.896.893	43,4%	1.036.965,00	35,0%
Total	633.982	100%	225.548.272	100%	2.961.184	100%

Analyse selon les groupes sectoriels

- Entreprises, valeur ajoutée, dépenses de personnel, personnes occupées et salariés par groupe sectoriel (valeur ajoutée et dépenses de personnel en millions d'euros).

Activités	Nombre d'entreprises	Valeur ajoutée	Dépenses de personnel	Personnes occupées	Salariés
Industries extractives	147	188	128	2.160	2.041
Fabrication de boissons, produits alimentaires et tabac	5.858	9.646	5.291	103.293	97.675
Textiles et habillement	1.727	1.083	733	18.382	16.556
Industrie du papier et du carton	3.435	1.860	1.138	23.912	20.329
chimie, caoutchouc et matières plastiques	1.558	23.250	9.540	103.838	102.365
Fabrication de matériaux de construction	1.416	2.692	1.777	28.480	27.134
Métaux	7.285	7.435	4.497	78.292	71.029
Fabrication de machines et d'équipements	1.934	6.131	3.755	56.900	54.829
Fabrication de matériaux de transport	500	3.255	2.318	36.503	36.029
Industrie du bois et fabrication de meubles	3.542	1.604	941	23.752	19.843
Autres industries manufacturières	2.019	671	385	9.394	7.296
Energie, eau et traitement de déchets	1.799	8.960	4.369	55.723	54.017
Réparation et installations de machines et d'équipements	6.185	1.817	1.249	25.998	19.776
Construction	105.253	18.298	10.825	319.561	208.659
Commerce de gros et de détail	141.124	48.024	26.124	667.384	521.251
Transport, logistique et poste	19.023	16.599	10.476	214.867	194.352
Horeca et tourisme	53.179	6.708	3.728	198.492	141.550
Informatique, médias et télécommunications	36.311	16.204	8.109	144.863	106.413
Activités immobilières	45.303	6.596	1.049	76.946	23.068
Conseil et activités scientifiques	148.543	24.163	10.453	319.468	158.395
Activités vétérinaires	4.549	326	41	6.075	1.291
Autres services aux entreprises	19.722	7.030	2.859	77.355	56.272
Agences de travail temporaire et activités liées à l'emploi	1.848	8.560	7.802	209.261	207.185
Aménagement paysager, entretien des bâtiments et des jardins	21.722	4.446	3.267	160.285	138.734
TOTAL	633.982	225.546	120.854	2.961.184	2.286.089

- Valeur ajoutée par personne occupée et dépenses de personnel par salarié, par groupe sectoriel (en millions d'euros).

Activités	Valeur ajoutée par personne occupée	Dépenses de personnel par salarié
chimie, caoutchouc et matières plastiques	224	93
Energie, eau et traitement de déchets	161	81
Informatique, médias et télécommunications	112	76
Fabrication de machines et d'équipements	108	68
Conseil et activités scientifiques	76	66
Fabrication de matériaux de construction	95	65
Fabrication de matériaux de transport	89	64
Métaux	95	63
Industries extractives	87	63
Réparation et installations de machines et d'équipements	70	63
Industrie du papier et du carton	78	56
Fabrication de boissons, produits alimentaires et tabac	93	54
Transport, logistique et poste	77	54
Autres industries manufacturières	71	53
Construction	57	52
Autres services aux entreprises	91	51
Commerce de gros et de détail	72	50
Industrie du bois et fabrication de meubles	68	47
Activités immobilières	86	45
Textiles et habillement	59	44
Agences de travail temporaire et activités liées à l'emploi	41	38
Activités vétérinaires	54	32
Horeca et tourisme	34	26
Aménagement paysager, entretien des batiments et des jardins	28	24
Moyenne de l'économie marchande non financière	84	55

ANNEXE 2: DEFINITION DES GROUPES SECTORIELS

Les 24 groupes sectoriels reposent sur une combinaison d'activités selon la nomenclature NACE Rév. 2 à deux chiffres. Ces groupes sectoriels se basent sur la classification sectorielle du département flamand Werk en Sociale Economie (WSE) (http://www.steunpuntwse.be/system/files/methodologie_classificatie_nace08_wse-sectoren.pdf).

Groupe sectoriel :	Code NACE Rév. 2 et définition	
Industries extractives	B05	Extraction d'hydrocarbures
	B06	Extraction de minerais métalliques
	B07	Autres industries extractives
	B08	Services de soutien aux industries extractives
	B09	Extraction d'hydrocarbures
Fabrication de boissons. de produits alimentaires et de produits à base de tabac	C10	Industries alimentaires
	C11	Fabrication de boissons
	C12	Fabrication de produits à base de tabac
Textiles et habillement	C13	Fabrication de textiles
	C14	Industrie de l'habillement
	C15	Industrie du cuir et de la chaussure
Industrie du papier et du carton	C17	Fabrication de pâte à papier. de papier et de carton
	C18	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
Produits chimiques. matières plastiques et caoutchouc	C19	Cokéfaction et raffinage
	C20	Industrie chimique
	C21	Industrie pharmaceutique
	C22	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
Fabrication de matériaux de construction	C23	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Métaux	C24	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	C25	Métallurgie
Fabrication de machines et d'équipements	C26	Fabrication de produits informatiques. électroniques et optiques
	C27	Fabrication d'équipements électriques
	C28	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.
Fabrication de matériel de transport	C29	Industrie automobile
	C30	Fabrication d'autres matériels de transport
Industrie du bois et fabrication de meubles	C16	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège. à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	C31	Fabrication de meubles
Autres industries manufacturières	C32	Autres industries manufacturières
Réparation et installation de machines et d'équipements	C33	Réparation et installation de machines et d'équipements
	S95	Reparatie van computers en consumentenartikelen

Énergie. eau et traitement des déchets	D35	Production et distribution d'électricité. de gaz. de vapeur et d'air conditionné
	E36	Captage. traitement et distribution d'eau
	E37	Collecte et traitement des eaux usées
	E38	Collecte. traitement et élimination des déchets ; récupération
	E39	Dépollution et autres services de gestion des déchets
Construction	F41	Construction de bâtiments
	F42	Génie civil
	F43	Travaux de construction spécialisés
Commerce de gros et de détail	G45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	G46	Commerce de gros. à l'exception des automobiles et des motocycles
	G47	Commerce de détail. à l'exception des automobiles et des motocycles
Transports. logistique et poste	H49	Transports terrestres et transport par conduites
	H50	Transports par eau
	H51	Transports aériens
	H52	Entreposage et services auxiliaires des transports
	H53	Activités de poste et de courrier
Horeca et tourisme	I55	Hébergement
	I56	Restauration
	N79	Activités des agences de voyage. voyagistes. services de réservation et activités connexes
Informatique. médias et télécommunications	J58	Édition
	J59	Production de films cinématographiques. de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale
	J60	Programmation et diffusion
	J61	Télécommunications
	J62	Programmation. conseil et autres activités informatiques
	J63	Services d'information
Activités immobilières	L68	Activités immobilières
Conseil et activités scientifiques	M69	Activités juridiques et comptables
	M70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
	M71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques
	M72	Recherche-développement scientifique
	M73	Publicité et études de marché
	M74	Autres activités spécialisées. scientifiques et techniques
Activités vétérinaires	M75	Activités vétérinaires
Autres services aux entreprises	N77	Activités de location et location-bail
	N80	Enquêtes et sécurité

	N82	Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
Agences de travail temporaire et activités liées à l'emploi	N78	Activités liées à l’emploi
Aménagement paysager. entretien des bâtiments et des jardins	N81	Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

EN SAVOIR DAVANTAGE?

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez cliquer sur les liens ci-dessous. Vous trouverez également des chiffres plus détaillés dans nos bases de données.

Statistiques structurelles sur les entreprises
https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/statistiques-structurelles-sur-les-entreprises

Enquête sur la structure des entreprises:
https://statbel.fgov.be/fr/survey/enquete-sur-la-structure-des-entreprises-ese

Statistiques structurelles sur les entreprises (SSE), Eurostat
http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics

NACE Rev.2 Statistical classification of economic activities in the European Community (Eurostat)
http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5902521/KS-RA-07-015-EN.PDF

Données disponibles

Statistiques structurelles sur les entreprises :
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie/entreprises/Statistiques_structurelles_entreprises/

Base de données Eurostat :
http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics/data/database

Principaux tableaux Eurostat :
http://ec.europa.eu/eurostat/web/structural-business-statistics/data/main-tables

Statistics explained, Eurostat:

Key figures on European business, with a special feature on SMEs
http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3930297/5967534/KS-ET-11-001-EN.PDF

Structural business statistics overview
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Structural_business_statistics_overview

Business economy - structural profile
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_-_structural_profile

Business economy - size class analysis
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_-_size_class_analysis

Structural business statistics at regional level
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Structural_business_statistics_at_regional_level

Business economy by sector - NACE Rev. 2
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Business_economy_by_sector_-_NACE_Rev._2

Pas de réponse à vos questions?

Pour d'autres questions relatives aux statistiques structurelles sur les entreprises (et **non** sur la manière de remplir l'enquête sur la structure des entreprises), veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante: BST@economie.fgov.be

À PROPOS DE STATBEL

Statbel, l'office belge de statistique, collecte, produit et diffuse des chiffres fiables et pertinents sur l'économie, la société et le territoire belges.

La collecte s'effectue à l'aide de sources de données administratives et d'enquêtes. La production est réalisée de manière qualitative et scientifique. Les statistiques sont diffusées en temps opportun et de manière conviviale.

Statbel garantit que, d'une part, la vie privée et les données confidentielles sont protégées et que, d'autre part, les données sont utilisées à des fins exclusivement statistiques.

Visitez notre site internet
www.statbel.fgov.be

ou contactez-nous
e-mail: statbel@economie.fgov.be

Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)
North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16, 1000 Bruxelles
E-mail: statbel@economie.fgov.be

Numéro d'entreprise
0314.595.348

Editeur responsable
Nicolas Waeyaert

North Gate
Boulevard du Roi Albert II, 16
1000 Bruxelles